

Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

IBM Watson for Oncology

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les modalités générales et les présentes modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés Logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

1. Logiciel-service IBM

L'offre de Logiciel-service IBM suivante est régie par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM Watson for Oncology

2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction du paramètre de calcul des frais suivant, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. Un **Patient** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Un Patient correspond à une personne pour laquelle un ensemble d'attributs est introduit dans le Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir tous les Patients gérés ou suivis dans le Logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.

3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un document transactionnel.

3.1 Mise en place

Des frais initiaux de mise en place acquittables en un seul paiement s'appliquent. Le tarif et la période de facturation sont spécifiés dans le Document transactionnel.

3.2 Frais mensuels partiels

Des frais mensuels partiels spécifiés dans le Document transactionnel et calculés au prorata peuvent être exigés.

3.3 Frais d'utilisation excédentaire

Si l'utilisation réelle que fait le Client du Logiciel-service IBM au cours de la période de mesure excède l'utilisation autorisée spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation, le Client devra payer des frais d'utilisation excédentaire, au tarif indiqué dans le Document transactionnel.

4. Options de renouvellement de la Période d'abonnement pour le Logiciel-service IBM

L'Autorisation d'utilisation du Client indiquera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle à la fin de la Période d'abonnement, en désignant cette période de l'une des façons décrites ci-dessous.

4.1 Renouvellement automatique

Si l'Autorisation d'utilisation du Client indique que le renouvellement de l'abonnement se fait de manière automatique, le Client peut mettre fin à son abonnement au Logiciel-service IBM en faisant parvenir une demande écrite au représentant IBM ou au Partenaire commercial IBM, selon le cas, au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de la Période d'abonnement alors en cours qui est spécifiée

dans l'Autorisation d'utilisation. Si IBM ou le Partenaire commercial IBM ne reçoit pas un tel avis de cessation au plus tard à la date d'expiration, la Période d'abonnement qui se termine se renouvellera automatiquement pour une période d'un (1) an ou pour la durée originale indiquée dans l'Autorisation d'utilisation.

4.2 Facturation continue

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la facturation du Client se fait de manière continue, le Client continuera d'avoir accès au Logiciel-service IBM et sera facturé de manière continue pour l'utilisation de ce Logiciel-service. Pour cesser l'utilisation du Logiciel-service IBM et stopper le processus de facturation continue, le Client doit faire parvenir à IBM ou au Partenaire commercial IBM (selon le cas) un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours, dans lequel il demande d'annuler son utilisation du Logiciel-service IBM. Dès l'annulation de l'accès au Logiciel-service IBM, les frais d'accès impayés qui s'appliquent jusqu'au mois au cours duquel l'annulation a pris effet seront facturés au Client.

4.3 Renouvellement requis

Lorsque l'Autorisation d'utilisation indique que la Période d'abonnement du Client ne se renouvelle pas, l'abonnement au Logiciel-service IBM et l'accès du Client à ce Logiciel-service sont révoqués à la fin de cette période. S'il désire continuer d'utiliser le Logiciel-service IBM après la date d'expiration, le Client doit passer une commande auprès d'un représentant IBM ou du Partenaire commercial IBM, selon le cas, en vue d'obtenir une nouvelle Période d'abonnement.

5. Assistance technique

Au cours de la Période d'abonnement et une fois qu'IBM a avisé le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM, l'assistance technique pour ce Logiciel-service est fourni par l'intermédiaire d'un système en ligne de signalement de problèmes. Les améliorations, les mises à jour et les autres éléments fournis par IBM dans le cadre de l'assistance technique sont considérés comme faisant partie du Logiciel-service IBM; ils sont donc régis par les présentes Conditions d'utilisation.

Le Client fournira l'assistance de première ligne à tous les utilisateurs finals du Logiciel-service IBM. Le Client fournira l'assistance de niveaux 1 et 2 aux utilisateurs finals, sauf dans les situations indiquées ci-dessous. Si un problème avec le Logiciel-service IBM a été identifié lors de la prestation d'assistance de niveau 1 par le Client, IBM fournira l'assistance de niveau 2 propre au Logiciel-service IBM Watson, comme décrit dans la présente section.

5.1 Assistance technique

5.1.1 Assistance de niveau 1

Le Client répondra à la première demande d'assistance d'un utilisateur final et suivra les étapes suivantes :

- a. Traitement des appels entrants :
 - (1) Déterminer si la demande concerne un cas existant ou un nouveau cas.
 - (2) Attribuer un niveau de gravité à un nouveau cas (de 1 à 4, comme défini dans le tableau ci-après).
 - (3) Obtenir de l'information sur le cas.
- b. Caractérisation du problème et de l'environnement :
 - (1) Recueillir de l'information sur le cas et déterminer si le problème est lié au Logiciel-service IBM ou s'il découle d'une autre source.
 - (2) Définir et décrire le problème de manière exhaustive.
 - (3) Déterminer des moyens de comprendre comment le problème se manifeste.
 - (4) Documenter l'information de caractérisation.
 - (5) Analyser les symptômes du problème; tenter de trouver la cause fondamentale, s'il y a lieu; et décrire le résultat de telles tentatives.
 - (6) Déterminer s'il s'agit d'un problème connu avec le Logiciel-service IBM ou s'il découle d'une autre source, en accédant aux ressources d'assistance en ligne d'IBM.
- c. S'il est établi que le problème n'est pas lié au Logiciel-service IBM, communiquer avec le service d'assistance technique de niveau 2 du Client pour les problèmes qui ne sont pas associés à IBM Watson ou au Logiciel-service IBM.

- d. S'il est établi que le problème est propre au Logiciel-service IBM, communiquer avec le service d'assistance technique IBM Watson de niveau 2 :
- (1) Pour les nouveaux cas, ouvrir un dossier d'assistance et attribuer un niveau de gravité en fonction des classifications fournies dans le tableau ci-après.
 - (2) Pour les cas existants, spécifier le numéro du cas. Fournir l'information sur le cas recueillie par le Client au spécialiste de l'assistance de niveau 2.

5.1.2 Assistance de niveau 2

- a. À ce niveau 2 d'assistance, on analyse ou on tente de reproduire une erreur ou on détermine que l'erreur ne peut pas être reproduite. L'assistance comprend également une analyse technique approfondie. Les spécialistes de l'assistance IBM Watson de niveau 2 issus de l'équipe d'IBM et les équipes d'assistance de niveaux 1 et 2 du Client travailleront de concert pour résoudre les problèmes.
- b. Une assistance technique IBM de niveau 2 est incluse avec l'offre de Logiciel-service IBM. Cette assistance n'est pas disponible séparément.
- c. IBM fournira l'assistance technique au Client par communications électroniques. Les coordonnées pour l'assistance technique seront fournies lorsque le Client sera accueilli dans le Logiciel-service IBM. IBM se réserve le droit de modifier une adresse URL ou de courriel liée à l'assistance technique, et avisera le Client sans délai de tels changements.

5.1.3 Heures d'assistance

Le Client détermine les heures pendant lesquelles il fournit de l'assistance de niveaux 1 et 2.

L'assistance de niveau 2 et des niveaux supérieurs est fournie par IBM de 9 h à 17 h, dans le fuseau horaire choisi par le Client dans la liste ci-dessous, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés locaux reconnus par IBM dans le fuseau horaire choisi).

- De 9 h à 17 h (heure normale de l'Est)
- De 9 h à 17 h (heure de Dublin, en Irlande)
- De 9 h à 17 h (heure de Sydney, en Australie)

L'assistance d'IBM hors des heures habituelles n'est pas disponible dans tous les fuseaux horaires.

5.1.4 Maintenance périodique et d'urgence

- a. Maintenance périodique

IBM peut effectuer une maintenance périodique au cours de périodes qu'elle définit à sa discrétion. La période hebdomadaire de maintenance s'étend de 21 h (HNE) le samedi à 9 h (HNE) le dimanche.

Bien qu'ils soient généralement de courte durée, des temps d'arrêt du Service peuvent survenir pendant ces périodes de maintenance. D'autres temps d'arrêt programmés peuvent également se produire. IBM avisera le Client au moins trente (30) jours à l'avance dans le cas des autres temps d'arrêt programmés.

- b. Maintenance d'urgence

D'autres temps d'arrêt non programmés peuvent survenir. IBM fera tous les efforts raisonnables pour aviser le Client lorsque de tels temps d'arrêt surviendront. Le Logiciel-service IBM ne sera pas disponible lors de ces temps d'arrêt. Si le Logiciel-service IBM n'est pas disponible au cours d'une maintenance d'urgence, IBM traitera la situation comme un incident de Gravité 1.

5.2 Mises à jour et déploiement des Mises à jour

5.2.1 Déploiement de Mises à jour

Les Mises à jour qu'IBM diffuse seront déployées dans le cadre d'une maintenance périodique. Bien que toutes les Mises à jour diffusées doivent être déployées, IBM déterminera avec le Client un calendrier acceptable pour les deux parties concernant le déploiement d'une Mise à jour dans la zone de production. Un tel déploiement devra se faire au plus tard trois (3) mois après la diffusion de la Mise à jour par IBM. Le Client peut tester les Mises à jour dans la zone de test avant de les diffuser dans la zone de production.

5.2.2 Mises à jour de l'environnement global du Logiciel-service IBM

Une mise à jour de l'environnement global du Service a pour effet d'en améliorer la disponibilité, la stabilité, la sécurité ou la vitesse de traitement. IBM appliquera les mises à jour de l'environnement du Service à tous les aspects de cet environnement, et le Client ne pourra pas reporter de telles mises à jour. Les mises à jour de l'environnement du Logiciel-service IBM peuvent se produire en tout temps dans le cadre des efforts d'IBM pour améliorer continuellement son Logiciel-service. IBM doit faire des efforts raisonnables pour déployer les mises à jour de l'environnement du service d'une manière qui ne l'empêche pas de s'acquitter de ses obligations aux termes des présentes Conditions d'utilisation.

5.3 Sauvegarde du contenu

Le Client a la responsabilité de sauvegarder son contenu et d'en conserver les copies originales. Le contenu du Client comprend l'information, les logiciels et les données, y compris, notamment, les fichiers HTML, les scripts, les programmes, les enregistrements, les sons, la musique, les graphiques, les images, les applets ou les servlets créés, fournis et téléversés par le Client et tout Utilisateur final du Client que ce dernier autorise à traiter avec le Logiciel-service IBM.

5.4 Gestion des incidents

IBM s'engage à :

- gérer les incidents détectés dans le Logiciel-service IBM, à en faire le suivi et à produire des rapports sur ces incidents;
- confier les incidents à l'administrateur ou aux spécialistes techniques IBM appropriés; et
- fournir un portail d'assistance et un forum d'aide sur le Web pour soumettre des incidents et les traiter.

5.5 Classification du niveau de Gravité et délai de réponse cible en cas d'incident

Pour l'Environnement de production du Logiciel-service IBM, le délai de réponse pour un incident correspond au temps qui s'écoule entre le signalement de l'incident à IBM sur le Web et une reconnaissance active du problème par le personnel d'assistance IBM. Aucun renseignement médical personnel ne peut être dévoilé au moment de signaler un incident. IBM fera des efforts raisonnables sur le plan commercial pour respecter les objectifs de délai de réponse en cas d'incident qui sont décrits ci-après.

Classification et définition des niveaux de Gravité

Gravité	Description	Exemple	Objectifs de délai de réponse pendant les heures d'assistance
1	Incidence critique sur l'entreprise ou interruption d'un service crucial Une fonction critique pour l'entreprise est hors d'usage ou une interface cruciale ne fonctionne plus. Cette situation s'applique habituellement dans un environnement de production et indique une incapacité d'accéder aux services, ce qui a une incidence critique sur les activités de l'entreprise. Cette situation exige une solution immédiate.	<ul style="list-style-type: none">• L'interface utilisateur en oncologie est en panne ou ne répond pas à tous les utilisateurs.	Efforts raisonnables pendant les heures d'assistance*
2	Incidence importante sur l'entreprise L'utilisation d'une option ou d'une fonction du service est grandement limitée ou le Client risque de manquer une échéance commerciale.	<ul style="list-style-type: none">• Les utilisateurs peuvent ouvrir une session, mais le système répond lentement.	Efforts raisonnables pendant les heures d'assistance*
3	Incidence mineure sur l'entreprise Le service ou la fonctionnalité du service est utilisable, et l'incident n'a aucune incidence critique sur les activités de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none">• Des problèmes d'affichage qui n'ont pas d'incidence sur la fonctionnalité.	Efforts raisonnables pendant les heures d'assistance*

Gravité	Description	Exemple	Objectifs de délai de réponse pendant les heures d'assistance
4	Incidence minimale sur l'entreprise Une demande de renseignements ou non technique ou une demande pour ajouter une option ou une fonction	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de changement des droits d'accès pour un utilisateur • Suggestion d'ajout d'une nouvelle option 	Efforts raisonnables pendant les heures d'assistance*

6. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM

6.1 Types de comptes

Compte d'utilisateur : Un utilisateur final du Logiciel-service IBM peut uniquement être un clinicien qui pratique la médecine et qui est autorisé à faire une telle pratique, dans le pays dans lequel la Société d'origine du Client exerce ses activités, et que cette Société autorise à utiliser le Logiciel-service IBM («Utilisateur final du Client»). Le Client contrôle les Utilisateurs finals du Client qui peuvent accéder à un compte d'utilisateur ou utiliser le Logiciel-service IBM. Ce contrôle s'effectue par l'entremise d'un serveur mandataire déployé par le Client ou par un fournisseur d'identité en langage SAML («Security Assertion Markup Language») sur le site du Client. Ce serveur doit être déployé avant que le Client n'autorise un Utilisateur final du Client à accéder au Logiciel-service IBM. Le Client acheminera tout le trafic des utilisateurs pour le Logiciel-service IBM dans le serveur mandataire. Le Client configurera le serveur mandataire pour qu'il confirme son authentification dans le Logiciel-service IBM, par les protocoles SSL TLS («Transport Layer Security»), et pour que le Logiciel-service IBM fasse de même dans le serveur. Si le Client choisit de mettre en place une authentification par gestionnaire d'identité SAML pour contrôler l'accès des utilisateurs, il incombe alors au Client d'assurer et de vérifier l'exactitude et l'authenticité de la liste des Utilisateurs finals du Client qui sont autorisés à accéder au Logiciel-service IBM, ainsi que l'information d'authentification fournie par l'intermédiaire du serveur mandataire du Client.

Le Client comprend et convient qu'il assume seul la responsabilité (i) de contrôler tous les comptes d'utilisateurs, notamment de vérifier l'identité de tous les Utilisateurs finals du Client; et (ii) de s'assurer que seuls les Utilisateurs finals du Client autorisés accèdent à un compte d'utilisateur final ou utilisent le Logiciel-services IBM. Tous les Utilisateurs finals du Client reçoivent une copie des conditions d'utilisation à l'intention des utilisateurs finals dès qu'ils accèdent au Logiciel-service IBM et doivent accepter ces conditions.

6.2 Environnements d'exploitation

Les environnements d'exploitation du Logiciel-service IBM se composent d'un environnement de production spécialisé («Environnement de production») et d'un environnement hors production spécialisé («Environnement de test»). L'Environnement de production du Logiciel-service IBM est accessible à tous les utilisateurs finals qui sont autorisés par le Client. Cet Environnement fournit des réponses aux demandes de correspondance des essais cliniques en se basant uniquement sur le code du Logiciel-service IBM et le contenu qui a été introduit dans l'Environnement de production. Au besoin, IBM diffusera tout le code dans l'Environnement de production.

L'Environnement de test sert à effectuer tous les tests nécessaires du Logiciel-service IBM. Cet Environnement n'est pas dans un mode de production, dans lequel les programmes du Logiciel-service IBM sont exécutés pour permettre au Client et aux sites d'effectuer des opérations quotidiennes et aux fins voulues par les utilisateurs finals.

6.3 Emplacement du centre informatique

Le Logiciel-service IBM est hébergé dans un centre informatique situé aux États-Unis, qui appartient à IBM ou qui est géré par IBM. Ce Logiciel-service peut être déployé uniquement aux Utilisateurs finals du Client qui disposent d'une connexion de réseau offrant un délai de transit minimal de moins de cinq 500 millisecondes entre le serveur mandataire du Client et le Logiciel-service IBM. Le Client est responsable de toute la connectivité et la qualité du réseau entre son serveur mandataire et ses utilisateurs finals.

6.4 Restrictions linguistiques

Le Client fournira le contenu, ainsi que les données sur les patients aux fins de test et de production en langue anglaise. Le Logiciel-service IBM n'est pas configuré pour traiter d'autres langues que l'anglais. Les erreurs grammaticales et autres erreurs linguistiques semblables dans le contenu en anglais peuvent avoir pour effet de réduire l'efficacité du Logiciel-service IBM.

6.5 Collecte de données

Le Client sait et convient qu'IBM peut, dans le cadre de ses activités normales d'exploitation et de soutien du Logiciel-service IBM, recueillir des renseignements personnels du Client (de ses employés et entrepreneurs) en lien avec l'utilisation du Logiciel-service IBM, en utilisant des technologies de surveillance ou d'autres technologies. IBM recueille de telles données afin de créer des statistiques et de l'information sur l'efficacité de son Logiciel-service, en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs ou de personnaliser les interactions avec le Client. Ce dernier confirme qu'il obtiendra ou qu'il a obtenu le consentement pour permettre à IBM de traiter les renseignements personnels recueillis, aux fins énoncées plus haut, au sein d'IBM, dans d'autres entreprises d'IBM et dans l'entreprise de leurs sous-traitants, partout où ils font affaire, et conformément à ce que permettent les lois applicables. IBM répondra favorablement aux demandes des employés et des entrepreneurs du Client concernant leur accès aux renseignements personnels qui ont été recueillis sur eux, ainsi qu'à leurs demandes de mise à jour, de correction ou de suppression de ces mêmes renseignements.

6.6 Emplacements bénéficiaires

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur l'emplacement ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

6.7 Droits d'audit

Le Client doit conserver des dossiers permettant d'établir (i) que chaque Patient correspond à une seule personne, aux fins de calcul des frais; (ii) que l'identité de tous les utilisateurs finals est exacte; et (iii) que seuls les Utilisateurs finals du Client utilisent le Service infonuagique.

À la demande d'IBM et au plus une (1) fois par année (sauf en réponse à un différend traité de bonne foi), le Client permettra à un cabinet comptable indépendant, choisi par IBM, d'accéder pendant les heures d'ouverture habituelles à de tels dossiers du Client et à toute information nécessaire pour déterminer que les Frais facturés aux termes du présent Contrat sont adéquats. Le Client doit coopérer pleinement à un tel audit. IBM fera parvenir au Client un préavis écrit de deux (2) jours ouvrables pour l'aviser de la tenue d'un audit.

6.8 Liens menant à des sites Web ou d'autres services d'un tiers

Si le Client ou un utilisateur final transmet du Contenu à un site Web d'un tiers ou reçoit de l'information d'un tel site ou d'autres services qui sont liés au Logiciel-service IBM ou accessibles par ce dernier, le Client et les utilisateurs finals autorisent IBM à effectuer cette transmission de contenu et conviennent que cette interaction se fait uniquement entre le Client, l'utilisateur final et le site Web ou le service du tiers en question. IBM n'offre aucune garantie, ne fait aucune déclaration et décline toute responsabilité à l'égard de tels sites ou services d'un tiers.

6.9 Transactions

IBM décline toute responsabilité à l'égard de toute question liée à l'offre et à la vente de produits ou de services faites par le Client et ses utilisateurs finals et conclue entre ces entités («Transactions»), et ce, peu importe que ces Transactions soient communiquées par ces entités ou entre elles par l'intermédiaire du Logiciel-service IBM.

6.10 Garantie de conformité

Le Client assume seul la responsabilité de s'assurer que ses activités et celles de ses utilisateurs finals respectent toutes les lois, réglementations, normes et pratiques applicables. Il incombe au Client de s'assurer que ses utilisateurs finals respectent les conditions d'utilisation qui s'appliquent aux utilisateurs finals, et d'obtenir des Patients tous les consentements nécessaires liés à l'utilisation, au transfert et à l'entreposage des dossiers médicaux électroniques, des renseignements confidentiels sur la santé et de

toute autre information sur les Patients. Le Client est seul responsable de s'assurer qu'il respecte toutes les politiques applicables de son institution. Il lui incombe également d'obtenir les approbations nécessaires des comités d'éthique pour la recherche de son institution. L'utilisation du Logiciel-service IBM ne garantit pas la conformité avec toute loi, réglementation, norme ou pratique. Les indications, utilisations suggérées ou directives fournies par le Logiciel-service IBM ne constituent pas des conseils juridiques, comptables, médicaux ou autres conseils professionnels. Il est fortement conseillé au Client d'obtenir lui-même des conseils d'un avocat ou d'un autre expert.

Le Client comprend que le Logiciel-service IBM a été développé aux États-Unis, qu'il contient de l'information basée uniquement sur ce pays et qu'il a été créé à l'origine aux fins d'utilisation dans ce même pays. Il n'y a aucune information spécifique dans le Logiciel-service IBM qui se base sur un autre territoire.

Le Client comprend et convient que le Logiciel-service IBM a pour but d'aider les cliniciens à prendre des décisions, mais qu'IBM n'assume aucune responsabilité concernant les activités d'affaires du Client ou les soins prodigués aux Patients. Le Client convient que toute utilisation que lui-même et ses utilisateurs finals font du Logiciel-service IBM n'aura pas pour effet de réduire leur responsabilité respective à l'égard des soins prodigués aux Patients. En s'engageant à fournir le Logiciel-service IBM aux termes des présentes Conditions d'utilisation, IBM agit uniquement en tant que fournisseur de services et ne prétend pas pratiquer la médecine ou toute autre activité clinique professionnelle ou autorisée sous licence. Le Logiciel-service IBM a seulement pour but de faciliter l'obtention d'information pour le Client et son personnel médical ou ses autres professionnels en soins de santé. Le Client doit évaluer la sûreté et la sécurité du Logiciel-service IBM et exercer son propre jugement et son jugement professionnel indépendant concernant les décisions relatives aux soins qui découlent de l'utilisation du Logiciel-service IBM, et ne pas se fier uniquement à ce Logiciel-service. IBM et ses fournisseurs de services de développement et de contenu, y compris, sans toutefois s'y limiter, le Memorial Sloan Kettering Cancer Center, n'assument aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité, la propriété, la nécessité, la sécurité ou la convenance du Logiciel-service IBM et de toute information médicale à laquelle ce Logiciel-service donne accès, exception faite des responsabilités énoncées dans les présentes Conditions d'utilisation et dans le Contrat.

De plus, le contenu et l'information fournis par l'intermédiaire du Logiciel-service IBM étaient à jour au moment de leur diffusion, mais il se peut que cette information et les directives pertinentes ne soient plus à jour ou fiables. IBM peut inclure du contenu mis à jour dans le cadre de ses mises à jour périodiques du Logiciel-service IBM, dans la mesure où ses fournisseurs de contenu, dont le Memorial Sloan Kettering Cancer Center lui fournissent de l'information plus récente. IBM prévoit actuellement effectuer entre trois (3) et quatre (4) mises à jour par année.

6.11 Renseignements confidentiels sur la santé

Le Client et ses utilisateurs finals pourront téléverser de l'information sur la santé d'un Patient dans le Logiciel-service IBM. Le Client comprend et convient que le Logiciel-service IBM est fourni à partir d'un centre informatique qui est situé aux États-Unis, et s'assurera que tous les Utilisateurs finals du Client sont au fait de cette situation et l'acceptent. Le Client est seul responsable du respect par lui et ses utilisateurs finals des lois ou des règlements relatifs à la protection des renseignements personnels qui s'appliquent dans le territoire où se trouve la Société d'origine du Client. Le Client déclare et garantit qu'il obtiendra tous les consentements requis pour permettre la transmission, l'entreposage et l'utilisation de l'information sur la santé des Patients dans un centre informatique situé aux États-Unis. Le Client assume seul la responsabilité des réclamations, dommages, pénalités, amendes et autres pertes découlant de son défaut d'obtenir de tels consentements, et indemniser IBM dans l'un ou l'autre de ces cas.

6.12 Facteurs réglementaires à prendre en considération

- a. Le Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour être utilisé en tant qu'«instrument» médical, selon la définition donnée au terme anglais «device» dans l'article 201(h) de la loi américaine Federal Food, Drug, and Cosmetic Act, telle que modifiée, ainsi que dans l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues du Canada, telle que modifiée, ou une définition semblable fournie par des organismes réglementaires mondiaux ou locaux («Instrument»).
- b. Nonobstant ce qui précède, le Client comprend et convient que le Logiciel-service IBM peut être considéré comme étant soumis à une réglementation par un ou plusieurs organismes réglementaires. Si une telle situation se présente au cours de la Période d'abonnement et qu'IBM ne peut pas ou ne désire pas se conformer à une telle réglementation, IBM peut décider de continuer de mettre le Logiciel-service IBM à la disposition du Client. Dans le cas contraire, IBM doit

résilier le Contrat. Une telle résiliation n'entraînera aucune pénalité pour IBM et n'aura pas pour effet d'accorder au Client un remboursement, un crédit ou une autre forme de compensation aux termes des présentes Conditions d'utilisation ou de tout autre contrat conclu avec IBM.

- c. Le Client ne doit en aucun cas communiquer avec des organismes de réglementation au sujet du Logiciel-service IBM. S'il a des questions ou des préoccupations concernant les exigences réglementaires associées au Logiciel-service IBM, le Client doit poser ses questions à IBM. Dans la relation établie entre IBM et le Client, IBM assume seule la responsabilité de communiquer avec les organismes de réglementation en ce qui concerne le Logiciel-service IBM, à moins qu'un tel organisme ne communique directement avec le Client, auquel cas le Client doit immédiatement en aviser IBM, tout en collaborant avec l'organisme en question dans la mesure requise par la loi.
- d. Si IBM soumet éventuellement une autre version du Logiciel-service IBM à la réglementation régissant les instruments médicaux, le Client doit accorder à IBM, à la demande de celle-ci, une assistance et une coopération raisonnables pour faciliter les déclarations réglementaires applicables et la conformité réglementaire post-commercialisation. À ce sujet, IBM peut demander les articles, les données et l'information pertinents, dont la description des données du Client sur la santé, de son contenu, de ses systèmes de dossiers médicaux électroniques, des documents du Client concernant les normes relatives aux soins, ainsi que de l'information sur les événements indésirables et d'autres renseignements semblables qui sont requis pour faire des déclarations post-commercialisation et répondre à toutes les autres exigences réglementaires. IBM reconnaît que le Client peut être contraint de déclarer certains renseignements afin de respecter les lois applicables.
- e. Le Client doit fournir une formation appropriée à ses utilisateurs finals sur le Logiciel-service IBM.

6.13 Publicité

Les présentes Conditions d'utilisation ne confèrent au Client aucun droit d'utiliser dans un message publicitaire, une publicité ou une autre activité de mise en marché un nom, un nom commercial, une marque de commerce ou une autre désignation d'IBM, y compris toute forme contractée, abrégée ou simulée de ceux-ci, sans obtenir au préalable un consentement écrit d'IBM. Le Client convient de ne pas utiliser le Logiciel-service IBM, les présentes Conditions d'utilisation ou ses modalités, ni d'y faire référence dans de telles activités publicitaires, sans obtenir le consentement écrit exprès de l'autre partie.

6.14 Utilisation du Logiciel-service IBM par le Client

Le Client peut utiliser le Logiciel-service IBM comme l'autorise IBM, pourvu :

- a. qu'il respecte les modalités des présentes Conditions d'utilisation, l'ensemble des lois, des règlements et des exigences de licence qui s'appliquent à l'accès au Logiciel-service IBM et à son utilisation, ainsi qu'à la prestation de services de soins de santé;
- b. qu'il s'assure que seuls ses utilisateurs finals sont autorisés à accéder au Logiciel-service IBM;
- c. qu'il obtienne la formation requise concernant les autorisations et les utilisations visées pour le Logiciel-service IBM avant d'utiliser ce Logiciel-service à quelque fin que ce soit. Il est possible d'obtenir une formation autocadencée en ligne ou sur place dans le cadre de services de laboratoire supplémentaires;
- d. qu'à sa connaissance, toute information qu'il soumet ou introduit dans le Logiciel-service IBM est exacte et complète;
- e. que le Client s'abstienne :
 - (1) d'utiliser le Logiciel-service IBM pour remplacer des recherches médicales et un jugement indépendants;
 - (2) d'utiliser, de copier, de modifier le Logiciel-service IBM, tout composant de ce Logiciel-service ou toute information qu'il contient ou de les mettre à la disposition d'un tiers, en tout ou en partie, sauf comme le permet expressément les présentes Conditions d'utilisation;
 - (3) de convertir le langage machine en langage assembleur ou compilateur et de traduire autrement ou de rétroconcevoir le Logiciel-service IBM, à moins que cela ne soit expressément permis par les lois applicables, sans possibilité de renonciation contractuelle;
 - (4) d'utiliser les composants, les fichiers, les modules ou le contenu audiovisuel du Logiciel-service IBM ou les articles qui y sont associés séparément du Logiciel-service IBM;

- (5) de louer ou de donner à bail le Logiciel-service IBM ou d'accorder une sous-licence pour ce Logiciel-service;
- (6) de créer des «liens» Internet à partir du Logiciel-service IBM ou qui mènent à ce Logiciel-service; ou
- (7) de créer une «image» ou une «copie miroir» du contenu faisant partie du Logiciel-service IBM ailleurs que dans les intranets du Client, en lien avec son utilisation autorisée de ce Logiciel-service;

et

- f. que l'utilisation du Logiciel-service IBM par les Utilisateurs finals du Client soit assujettie aux conditions d'utilisation qui s'appliquent à ces utilisateurs finals.

Limitations

Les limitations de responsabilité et les avis de non-responsabilité contenus dans le Contrat s'appliquent aussi au Memorial Sloan Kettering Cancer Center, de même qu'aux développeurs de solutions de Logiciel-service IBM, aux fournisseurs de contenu et aux autres fournisseurs, ainsi qu'à leurs sociétés affiliées, aux concédants de licence et à leurs administrateurs, dirigeants, employés ou agents respectifs. Ces limitations correspondent à la responsabilité maximale de ces parties, prises collectivement. Les Utilisateurs finals du Client ne sont pas des tiers bénéficiaires aux termes du Contrat, et le Client doit mettre IBM à couvert contre toute réclamation d'un utilisateur final.

Appendice A

1. IBM Watson for Oncology

Le Service infonuagique IBM Watson for Oncology, alimenté par l'organisme américain Memorial Sloan Kettering, est conçu pour aider les cliniciens en oncologie à prendre des décisions pour le traitement de patients.

L'offre de Logiciel-service IBM donne accès à un système informatique cognitif d'aide à la décision qui permet entre autres :

- d'analyser les données d'un patient en les comparant à des milliers de cas passés et à des renseignements tirés de milliers d'heures d'analyse effectuées par des médecins et des analystes du Memorial Sloan Kettering Cancer Center;
- de fournir des options de traitement pour aider les oncologues à prendre des décisions éclairées. Ces options de traitement sont fondées sur la littérature préparée par Memorial Sloan Kettering et sur plus de 300 journaux et 200 manuels médicaux, ce qui représente près de 15 millions de pages de texte;
- de demeurer à jour dans le domaine de l'oncologie, qui évolue rapidement, grâce à des séances de formation périodiques fournies par Memorial Sloan Kettering;
- de soutenir le traitement médical de première ligne pour les cancers du sein, des poumons, du colon et du rectum;
- de soutenir le traitement médical de seconde ligne pour les cancers des poumons (NSCLC), du colon et du rectum;
- d'identifier d'éventuels essais cliniques pertinents à l'aide d'un formulaire de recherche prédéfini sur le site <https://www.clinicaltrials.gov/>.

L'offre de Logiciel-service IBM permet d'utiliser des navigateurs pour les appareils iPad et les ordinateurs de bureau.